



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS

Service
Agricole
SA

Affaire suivie par : ISABELLE VALETTE
Tél. : 02 31 43 16 78
Mél. : iddtm-foncier@calvados.gouv.fr
10, boulevard général Vanier – CS 75224
14052 CAEN Cedex 4

Caen, le 11/05/2023

OBJET : Contrôle des structures
Autorisation d'exploiter – N° dossier : 014_2023_188

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter portant sur 14,46 ha situé(s) sur la commune référencée ci-dessous :

Commune	Parcelles	Superficie (ha)	Propriétaires
RENEMESNIL	F14 F15 F19 F20 F21	14,46	GERVAIS Chantal

ACCUSE DE RÉCEPTION

Dossier réceptionné complet le : 10/05/2023

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une **AUTORISATION TACITE d'exploiter** (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le chef du pôle
Connaissance et Suivi de l'Exploitant


Sébastien WEIL

RATEL Henri
2 ROUTE DE SAINT GERMAIN
14190 URVILLE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS**

Le chef de file
Commissaire de Saint-Etienne

Stéphane Weil